**LES SOLUTIONS EXISTENT POURTANT AVEC DE NOMBREUX BATIMENTS VIDES ET CHAUFFES SUR L'AGGLOMERATION**

Cela fait maintenant 3 semaines que le directeur du cabinet du préfet disait qu'aucun enfant ne dormait à la rue. Le lendemain débutait des occupations d'écoles et collèges. Celles-ci se poursuivent dans 5 écoles (Gilbert Dru (7ème), Giono (8ème), Painlevé (3ème), Victor Hugo (1er) et Michel Servet (1er)). Trois semaines que des enseignants, des parents d'élèves, et des voisins assurent un droit inconditionnel qui devrait être pris en charge par l'état, à savoir mettre à l'abri des familles et leur offrir un toit pour la nuit.

Suite à cette mobilisation, des familles ont pu être logées depuis jeudi 4 décembre, mais l'ensemble des personnes recensées par le collectif « Jamais Sans Toit » n'ont pas encore de solutions, la majorité se trouve même actuellement sans hébergement, et bénéficie donc toujours de la lutte et des gymnases et écoles occupées pour ne pas dormir dehors. Le collectif le tri sélectif dans la misère sociale qui est fait par la préfecture.

Mercredi 10 décembre, plus de 250 personnes ont installé 25 tentes sur le trottoir devant la préfecture, afin de mettre sous les yeux du préfet la situation que vivent de nombreuses familles au sein de l'agglomération lyonnaise.

M. May-Carles, directeur départemental de la cohésion sociale, ayant essayé de renvoyer la balle sur les collectivités territoriales qui pourraient proposer mettre à disposition des locaux vides qu'ils auraient, le collectif « Jamais Sans Toit » a demandé, la semaine passée, des audiences à M. Collomb (maire de Lyon et président du Grand Lyon). Les collectifs locaux ont également interpellé les maires comme ce fut le cas à Vaulx-en-Velin ou dans les 1er et 8èmes arrondissement. A ce jour, M. Collomb n'a même pas daigné répondre et entrer en contact avec le collectif, tout comme Mme Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin. Ceux-ci préfèrent fermer les yeux sur les conditions de survie extrêmement difficiles des personnes vivant sur l'agglomération. Les seules autorités qui ont pu être rencontrées, disent ne pas pouvoir (vouloir ?) proposer de solutions d'hébergement pour ces familles dont les enfants sont pourtant inscrits dans les écoles de leurs communes.
Et pourtant les locaux vides sur Lyon et son agglomération sont nombreux : collège Truffaut (1er, 5000m² chauffés, au moins 6 appartements de fonction), collège Maurice Scève (4ème, au moins 3 apppartements de fonction), collège Jean Vilar (Villeurbanne, au moins 6 appartements de fonction en parfait état), immeuble rue Vendôme vide depuis 4 ans (Lyon 6ème), …. Nous rappelons que l'INSEE recensait 2400 logements vides sur Lyon en 2010, et que l'hébergement de toute personne est un droit inconditionnel.

Afin de montrer que des solutions existent, il manque juste la volonté politique de le faire, le collectif « Jamais Sans Toit » appelle à un nouveau rassemblement mercredi 17 décembre devant l'immeuble situé au 37,38 et 39 rue Paul Cazeneuve, dans le 8ème arrondissement de Lyon. Ce bâtiment appartient à l'éducation nationale et est inoccupé depuis 2011, il compte environ 35 logements. Il avait été réquisitionné en novembre et expulsé illégalement le 16 novembre, lendemain de la manifestation régionale sur le logement.

**NOUS, COLLECTIF « JAMAIS SANS TOIT », EXIGEONS :**

– Que soient appliqués l'ensemble des droits fondamentaux prévus par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ratifiée par la France en 1989.

– Que les élèves et leur famille bénéficient d'un logement décent et durable, à proximité de leurs lieux de vie sociale.

– Que soit délivré à leurs parents, si nécessaire, un titre de séjour portant la mention « vie privée et familiale » permettant l’exercice d’une activité professionnelle.

*Mercredi 10 décembre*